

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024

Le neuf septembre deux mille vingt-quatre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, SOLINAS Alexandra, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :**

ROCHE Jean-Louis (pouvoir donné à SOLINAS Alexandra), PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia, (pouvoir donné à BURAVAND Valérie).

**Absents :** FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

**Rapporteur :** Jacques AUFRERE

Il est exposé qu'il a été reçu de la Chambre Régionale des Comptes le rapport des observations définitives, relatives au contrôle coordonné des comptes et de la gestion de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, dans le cadre de l'enquête commune aux juridictions financières, relative à la prise en compte des aléas et risques naturels dans l'aménagement du littoral méditerranéen par les organismes contrôlés.

Ce rapport a d'ores et déjà été présenté par le Président de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette à l'organe délibérant.

La présentation de ce rapport ayant donc eu lieu, en application de l'article L 243-8 du code des juridictions financières, la Chambre Régionale des Comptes a adressé à toutes les communes membres de la communauté d'agglomération ACCM, ces observations définitives qui doivent être présentées au Conseil Municipal et donner lieu à un débat.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**PREND ACTE** de la présentation de ce rapport et de la tenue du débat qui s'en est suivi.

Et ont signé tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

**Objet de la délibération :**

Rapport d'observations définitives relatives au contrôle coordonné des comptes et de la gestion de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et de la communauté d'agglomération ACCM, dans le cadre de l'enquête commune aux juridictions financières, relative à la prise en compte des aléas et risques naturels dans l'aménagement du littoral méditerranéen

N°105/2024